

LES SITES CNCINTEL.HELP - CNCINTEL-HELP.PRO

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose la récupération de fonds crypto perdus suite à des arnaques. Il est usuré le nom d'une importante société américaine et d'un d'un site d'achat et de vente de crypto monnaies. Ils sont victimes d'une usurpation d'identité. Il est également utilisé le nom de domaine cncintel-help.pro place en liste noire depuis le 07/11/2025.

Les sites internet

Le site cncintel-help.pro

Il a été créé le 28/08/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cncintel-help.pro>

Le site cncintel.help

Il a été créé le 17/02/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cncintel.help>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité,

nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories. Aucun site n'est ouvert. C'est toujours le cas avec des usurpations d'identité.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 74 53 85 71 28

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Lori Anne GLEN

Les produits

Il est proposé d'aider les victimes d'escrocs à récupérer des fonds perdus. Nous publions un extrait d'un mail envoyé :

"Conformément aux standards de sécurité et de conformité en vigueur dans l'écosystème blockchain, tout portefeuille inactif faisant l'objet d'un processus de récupération dispose d'un délai réglementaire de 5 jours ouvrables pour être réclamé par son propriétaire légitime. Passé ce délai, les fonds non récupérés sont susceptibles d'être renvoyés sur les registres publics de la blockchain, conformément aux principes de décentralisation et de désintermédiation définis notamment par le protocole ERC-20 et les lignes directrices de la Financial Action Task Force (FATF)."

Le protocole erc20 concerne en réalité le fonctionnement de l'Ethereum ! Le site coinbase.com explique la nature de celui-ci :

- L'[ERC-20](#) est une norme technique pour établir des actifs fongibles sur la [blockchain Ethereum](#).
- Il fournit un ensemble de règles qui assurent le bon fonctionnement des actifs au sein de l'écosystème Ethereum.
- Les actifs ERC-20 peuvent symboliser divers actifs numériques et sont utilisés dans une large gamme d'applications.

Quand à la Financial Action Task Force, il s'agit en fait du GAFI, organisme mondial qui lutte contre le blanchiment ! Le lien ci-dessous explique son rôle.

<https://www.fatf-gafi.org/fr/the-fatf.html>

Jamais il n'interviendra pour le compte de particuliers.

Les informations juridiques

Il est usuré le nom d'une société américaine. Nous mettons le lien vers le VRAI SITE :

<https://cncintel.com/report-cnc-intelligence-impostor-scams/>

Il est cité le nom d'une plate forme proposant l'achat et la vente de crypto monnaie. Jamais elle n'interviendra dans la récupération de fonds dérobés.

Le site cncintel-help.pro est inscrit sur le site abe-infoservice.fr depuis le 07/11/2025.

<https://www.abe-infoservice.fr/fr/liste-noire>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

